

UPOV/INF/5/2 Draft 2**Original:** anglais**Date:** 1^{er} août 2019**PROJET
(RÉVISION)****PUBLICATION TYPE DE L'UPOV SUR LES DROITS D'OBTENTEUR***Document établi par le Bureau de l'Union**aux fins d'examen par**le Conseil à sa cinquante-troisième session ordinaire,
qui se tiendra à Genève le 1^{er} novembre 2019**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Précisions concernant cette version

Les notes en fin de texte sont des explications destinées à faciliter l'examen de ce projet et ne figureront pas dans la version du document qui sera approuvée.

Les notes de bas de page seront conservées dans la version publiée du document.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION TYPE DE L'UPOV SUR LES DROITS D'OBTENTEUR	3
DEUXIÈME PARTIE EXEMPLE DE PUBLICATION SUR LES DROITS D'OBTENTEUR.....	4
Introduction	4
Exemple de table des matières	5
Exemples de renseignements concernant chaque intitulé de la table des matières	6

PRÉAMBULE

1. Le présent document vise à fournir aux membres de l'Union des orientations et des explications concernant la façon d'assurer l'information du public par la publication périodique de renseignements sur les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteur délivrés, et les dénominations proposées et approuvées.

2. La structure du document est la suivante :

Préambule

Première partie Présentation de la publication type de l'UPOV sur les droits d'obtenteur

Deuxième partie Exemple de publication sur les droits d'obtenteur

PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION TYPE DE L'UPOV SUR LES DROITS D'OBTENTEUR

3. Les membres de l'Union sont tenus de communiquer au public des informations sur les questions relatives aux droits d'obtenteur conformément aux dispositions de l'article 30.1)iii) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et de l'article 30.1)c) de l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

Acte de 1991 de la Convention UPOV

Article 30

Application de la Convention

1) [*Mesures d'application*] Chaque partie contractante prend toutes mesures nécessaires pour l'application de la présente Convention et, notamment :

[...]

iii) assure l'information du public par la publication périodique de renseignements sur

- les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteur délivrés, et
- les dénominations proposées et approuvées.

Acte de 1978 de la Convention UPOV

Article 30

**Application de la Convention sur le plan national;
accords particuliers pour l'utilisation en commun de services chargés de l'examen**

1) Chaque État de l'Union prend toutes mesures nécessaires pour l'application de la présente Convention et notamment :

[...]

c) assure la communication au public des informations relatives à cette protection et au minimum la publication périodique de la liste des titres de protection délivrés.

4. Les renseignements que doivent publier les membres de l'Union peuvent être classés de la manière suivante :

- Renseignements à fournir
- Informations supplémentaires

5. On trouvera dans la deuxième partie du présent document des exemples illustrant la publication de renseignements. Les renseignements minimums à publier sont indiqués en vert foncé et les informations supplémentaires éventuelles présentées sous forme de liste non exhaustive sont indiquées en vert clair.

DEUXIÈME PARTIE EXEMPLE DE PUBLICATION SUR LES DROITS D'OBTENTEUR

6. On trouvera dans cette partie un exemple de présentation possible de publication.
7. La structure de cette partie est la suivante :
 - Introduction
 - Exemple de table des matières
 - Exemples de renseignements concernant chaque intitulé de la table des matières

Introduction

8. Les renseignements sur les demandes de droits d'obtenteur peuvent être présentés dans l'ordre alphabétique des genres et espèces végétaux pertinents selon leur nom botanique, et les exemples figurant dans la deuxième partie du présent document sont structurés de cette manière. Les membres de l'Union peuvent aussi fournir des liens hypertexte vers le contenu de l'élément choisi.
9. L'UPOV a établi un système de codes UPOV afin de surmonter le problème des synonymes pour les taxons végétaux. Pour ce faire, elle attribue à chaque taxon un code selon le système de codes UPOV ("code UPOV"); le même code UPOV est attribué aux synonymes d'un même taxon végétal.
10. L'Introduction au système de codes UPOV est disponible à l'adresse http://www.upov.int/genie/resources/pdfs/upov_code_system_fr.pdf;jsessionid=C6D70B24B0B4CF3EBC4657FD30CAF98F.
11. Pour faciliter le dépôt des demandes, l'UPOV a mis au point l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA PBR qui permet aux demandeurs de transmettre les données relatives aux demandes aux membres participants de l'Union via le site Web de l'UPOV (disponible à l'adresse : <http://www.upov.int/upovprisma>). Les demandes soumises via UPOV PRISMA se verront attribuer un numéro de référence international (*International Reference Number*, en anglais (IRN)), que les membres de l'Union concernés peuvent faire figurer dans leurs publications.
12. Les renseignements sur les dénominations proposées sont souvent publiés avec les renseignements sur les nouvelles demandes de droits d'obtenteur. Il peut arriver que, au moment du dépôt ou de la publication de la demande, l'obtenteur ne soit pas en mesure de proposer une dénomination. Dans pareil cas, ce dernier peut fournir une "référence de l'obtenteur" qui sera publiée avec la demande. Lorsque la dénomination proposée est disponible, elle doit être publiée dans une section concernant les dénominations.

Exemple de table des matières

PUBLICATION SUR LES DROITS D'OBTENTEUR n° X – mois et année

TABLE DES MATIÈRES :

Demandes de droits d'obtenteur

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Dénominations variétales proposées/références des obtenteurs

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Droits d'obtenteur délivrés et dénominations approuvées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Retrait ou rejet de demandes de droits d'obtenteur

Demandes retirées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Demandes rejetées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Questions à prendre en considération après l'octroi de droits d'obtenteur

Nullité des droits d'obtenteur

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Déchéance de l'obtenteur

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Renonciation aux droits d'obtenteur

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Expiration de la période de protection des droits d'obtenteur

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Modifications

Modifications apportées aux dénominations variétales

Modifications apportées aux dénominations variétales proposées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Propositions visant à modifier les dénominations variétales approuvées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Approbations de nouvelles dénominations de variétés protégées

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Modifications concernant les demandeurs, les titulaires de droits d'obtenteur ou leurs représentants

Modifications concernant les demandeurs ou leurs représentants

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Modifications concernant les titulaires de droits d'obtenteur ou leurs représentants

[selon leur nom botanique ou leur nom commun]

Exemples de renseignements concernant chaque intitulé de la table des matières

Demandes de droits d'obtenteur

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international ¹	Demandeur ²	Date de dépôt ³	Dénomination proposée	Référence de l'obtenteur	Priorité : État ou organisation ⁴ et date	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur) ²	Représentant/mandataire ⁵	Descriptions des variétés et photographies
C12		Rosier et Cie Rue Berri, Montréal CA	12.03.2018	Queen		FR 2018-01-20	Karl Züchter Mattenhofstr., Berne CH		
C 14	XU_302018000000112	Emma Janssens Rue de Stassart, Bruxelles BE	17.03.2018	Marquise		FR 2018-01-20			

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Date de dépôt	Dénomination proposée	Référence de l'obtenteur	Priorité : État ou organisation et date	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/mandataire	Descriptions des variétés et photographies
E 250	XU_302018000000057	John Smith London Street, Cambridge UK	25.03.2018		T 33		J Müller Rathausstrasse, Hanovre DE	Jim Proxy Watermaalpad Amsterdam NL	
E 253		Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi KE	29.03.2018	Klima		TZ 2018-01-24			

¹ Le numéro de référence international est un identifiant attribué par l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA PBR. Il suit la norme ST.13 de l'OMPI concernant la numérotation des demandes. Lorsqu'une même variété est présentée en vue de sa protection dans différents membres de l'Union, toutes les données relatives à la demande correspondante se voient attribuer le même numéro de référence international (voir <http://www.wipo.int/export/sites/www/standards/fr/pdf/03-13-01.pdf>).

² L'adresse doit être suffisamment complète pour assurer la transmission du courrier par le service postal. L'indication du ou des numéros de téléphone et de l'adresse ou des adresses électroniques est facultative.

³ Le modèle de présentation des dates doit suivre la norme ST.2 de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/export/sites/www/standards/fr/pdf/03-02-01.pdf>).

⁴ Les codes des États/organisations doivent suivre la norme ST.3 de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/export/sites/www/standards/fr/pdf/03-03-01.pdf>).

⁵ L'adresse des représentants/mandataires est communiquée car, pour certains avis, il peut être plus pratique pour un utilisateur d'une publication de correspondre avec le représentant/mandataire qu'avec le demandeur, notamment lorsque l'adresse du demandeur est à l'étranger. L'adresse doit être suffisamment complète pour assurer la transmission du courrier par le service postal. L'indication du ou des numéros de téléphone et de l'adresse ou des adresses électroniques est facultative.

Dénominations variétales proposées

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Dénomination proposée	Date de dépôt	Référence de l'obteneur	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/ mandataire	Descriptions des variétés et photographies
C12		Rosier et Cie Rue Berri, Montréal CA	Queen	12.03.2018		Karl Züchter Mattenhofstr., Berne CH		
C13		Rosa García Av. Villaran, Lima PE	Rio Rita	15.03.2018				
C 14	XU_302018000000112	Emma Janssens Rue de Stassart, Bruxelles BE	Marquise	17.03.2018				

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Dénomination proposée	Date de dépôt	Référence de l'obteneur	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/ mandataire	Descriptions des variétés et photographies
E 250	XU_302018000000057	John Smith London Street, Cambridge UK	Tatu	25.03.2018	T 33	J Müller Rathausstrasse, Hanovre DE	Jim Proxy Watermaalpad, Amsterdam NL	
E 253		Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi KE	Klima	29.03.2018				

Droits d'obtenteur délivrés et dénominations approuvées

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Numéro du titre délivré	Titulaire du droit d'obtenteur	Date de dépôt	Dénomination variétale approuvée	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/mandataire	Descriptions des variétés et photographies
C 12		110	Karl Züchter Mattenhofstr., Berne CH	12.03.2018	Queen	15.07.2019		Olle Ombud Bygatan, Solna SE	
C 14	XU_302018000000112	112	Emma Janssens Rue de Stassart, Bruxelles BE	17.03.2018	Baronne	20.07.2019			

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Numéro du titre délivré	Titulaire du droit d'obtenteur	Date de dépôt	Dénomination variétale approuvée	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/mandataire	Descriptions des variétés et photographies
E 250	XU_302018000000057	100	John Smith London Street, Cambridge UK	25.03.2018	Tatu	15.07.2020	J Müller Rathausstrasse, Hanovre DE	Jim Proxy Watermaalpad, Amsterdam NL	
E 253		103	Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi KE	29.03.2018	Klim	29.07.2020			

Retrait ou rejet de demandes de droits d'obteneurs

Demandes retirées

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Date du dépôt	Référence de l'obteneur	Dénomination proposée	Date du retrait
C 13		Rosa García Av. Villaran, Lima PE	15.03.2018		Rio Rita	21.05.2018

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Date de dépôt	Référence de l'obteneur	Dénomination proposée	Date du retrait
E 251		Xiaoming Wang Chao Yang Street, Beijing CN	27.03.2018		JINGMAI110	29.05.2018

Demandes rejetées

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Date de dépôt	Référence de l'obteneur	Dénomination proposée	Date du rejet
E 253		Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi KE	29.03.2018		Klima	15.06.2018

Extinction des droits d'obtenteur

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro du titre délivré	Numéro de référence international	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Titulaire du droit d'obtenteur	Dénomination variétale approuvée	Date d'extinction du droit d'obtenteur	Cause de l'extinction
110		15.07.2019	Karl Züchter Mattenhofstr., Berne CH	Queen	28.10.2024	Renonciation

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro du titre délivré	Numéro de référence international	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Titulaire du droit d'obtenteur	Dénomination variétale approuvée	Date d'extinction du droit d'obtenteur	Cause de l'extinction
100	XU_30201800000057	15.07.2020	John Smith London Street, Cambridge UK	Tatu	25.09.2030	Déchéance

Modifications apportées aux dénominations variétales

Modifications apportées aux dénominations variétales proposées

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	ⁱ Précédente dénomination variétale proposée	Nouvelle dénomination variétale proposée	Date de la proposition	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/ Mandataire	Descriptions des variétés et photographies
C 14	XU_302018000000112	Emma Janssens Rue de Stassart, Bruxelles BE	Marquise	Baronne	25.07. 2018			

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Demandeur	Précédente dénomination variétale proposée	Nouvelle dénomination variétale proposée	Date de la proposition	Personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété (s'il ne s'agit pas du demandeur)	Représentant/ mandataire	Descriptions des variétés et photographies
E 253	XU_30201800000057	Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi KE	Klima	Klim	29.07. 2018		Martin Lopez Calle Sabal, Madrid ES	

Propositions visant à modifier les dénominations de variétés protégées

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro du titre délivré	Numéro de référence international	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Titulaire du droit d'obtenteur	Dénomination variétale	Nouvelle dénomination variétale proposée	Date de la proposition	Descriptions des variétés et photographies
100	XU_30201800000057	15.07.2020	John Smith London Street, Cambridge UK	Tatu	Jupiter	26.10.2030	

Approbations de nouvelles dénominations de variétés protégées

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro du titre délivré	Numéro de référence international	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Titulaire du droit d'obtenteur	Précédente dénomination variétale	Nouvelle dénomination variétale	Date d'approbation	Descriptions des variétés et photographies
100	XU_30201800000057	15.07.2020	John Smith London Street, Cambridge UK	Tatu	Jupiter	28.11.2030	

Modifications concernant les demandeurs, les titulaires de droits d'obtenteur ou leurs représentants

Modifications concernant les demandeurs ou leurs représentants

Chrysanthème

Chrysanthemum L. (Code UPOV : CHRYS)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Référence de l'obtenteur	Dénomination proposée	Précédent demandeur	Nouveau demandeur	Précédent représentant/ mandataire	Nouveau représentant/ mandataire	Date de modification	Date du dépôt	Descriptions des variétés et photographies
C 12			Queen	Rosier et Cie Rue Berri, Montréal, CA	Karl Züchter Mattenhofstr., Berne, CH		Olle Ombud Bygatan, Solna, SE	21.07.2018	12.03.2018	

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro de la demande	Numéro de référence international	Référence de l'obtenteur	Dénomination proposée	Précédent demandeur	Nouveau demandeur	Précédent représentant/ mandataire	Nouveau représentant/ mandataire	Date de modification	Date de dépôt	Descriptions des variétés et photographies
E 253	XU_30201800000057		Klima	Jackson Breeder Riara Rd., Nairobi, KE		none	Martin Lopez Calle Sabal, Madrid, ES	22.07.2018	29.03.2018	

Modifications concernant les titulaires de droits d'obtenteur ou leurs représentants

Blé

Triticum aestivum L. emend. Fiori et Paol. (Code UPOV : TRITI_AES)

Numéro du titre délivré	Numéro de référence international	Date d'octroi du droit d'obtenteur	Dénomination variétale	Précédent titulaire du droit d'obtenteur	Nouveau titulaire du droit d'obtenteur	Précédent représentant/ mandataire	Nouveau représentant/ mandataire	Date de modification	Descriptions des variétés et photographies
100		15.07.2020	Jupiter	John Smith London Street, Cambridge, UK	J Müller Rathausstrasse, Hannover, DE	Jim Proxy Watermaalpad Amsterdam NL		11.01.2031	

[Fin du document]

ⁱ Le Bureau de l'Union a noté que, dans la section "Modifications apportées aux dénominations variétales", sous-section "Modifications apportées aux dénominations variétales proposées", le titre de la colonne "Dénomination variétale" doit être remplacé par "Précédente dénomination variétale proposée", conformément à la colonne "Précédente dénomination variétale" dans la sous-section "Approbations de nouvelles dénominations variétales de variétés protégées". Cette correction a été apportée dans le document UPOV/INF/5/2 Draft 2, comme il est expliqué dans le document C/53/3 "Adoption de documents" (paragraphe 33).